

Sujet : [TEST] Appel à la grève 29 septembre
De : Appel à la grève 29 septembre <c.demolin@spelc.fr>
Date : 18/09/2026, 10:22
Pour : c.demolin@spelc.fr

Donnez un résumé de cet email à vos destinataires

[Voir la version en ligne](#)



Spelc - Paris

Syndicat professionnel

libre de toute confédération, de tout parti politique, de toute idéologie.

**SALAIRES, CARRIÈRES
APPEL À LA GRÈVE**

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES | CCM 2026

LE POUVOIR D'AGIR

Votez Spelc !

Du 3 au 10 décembre 2026

Conception : Bayard Service - 03 20 13 36 70. Illustration : Adèle Stock.



**ENSEMBLE,
AMÉLIORONS
NOTRE POUVOIR
D'ACHAT**

Spelc
au cœur
de l'action

Transformez l'essai !
Votez **2** fois Spelc : au national et au local.

GRÈVE DE LA FONCTION PUBLIQUE

le 29 septembre 2026

RÉMUNÉRATION ET POUVOIR D'ACHAT

Chers collègues,

En cette rentrée scolaire, comme tous les ans, la fonction publique est en grève.
"Une grève de plus ? A quoi bon ?" me direz- vous.

**Absolument et sans discussion cette GRÈVE POUR NOTRE POUVOIR
D'ACHAT est JUSTIFIÉE !**

Le niveau de nos rémunérations est anormalement faible !

En France, les enseignants ont des salaires bien moins élevés que leurs collègues des pays voisins. Deux exemples : les professeurs allemands perçoivent plus du double et nos collègues espagnols ont également de meilleures rémunérations.

Travaillons-nous moins ? NON ! Les enseignants français travaillent en moyenne 41h par semaine.

Il faut 35 ans à un enseignant français pour atteindre le salaire maximal contre 25 ans en moyenne dans les pays de l'OCDE. Entre gel du point d'indice et inflations répétées, **les enseignants ont perdu 25% de leur pouvoir d'achat en 20 ans !**

Les rapports PISA sont alarmants, particulièrement en mathématiques. Les causes de cette baisse globale du niveau sont multiples. Et si l'un des problèmes était le niveau de rémunération des enseignants ? Qui pour s'étonner, qu'aujourd'hui, les étudiants en mathématiques, en sciences mais aussi dans toutes les disciplines préfèrent s'orienter vers des carrières plus rémunératrices ?

Disparition des HSE, raréfaction des HSA, des Pactes, dotations horaires rabotées, postes supprimés tandis que le travail des enseignants ne cesse d'augmenter, le nombre minimum d'élèves par classe pour éviter la fermeture allant croissant dans notre académie... Qui pour croire qu'élèves et enseignants s'en trouvent mieux ?! Ce sont autant de mesures économiques pour un Ministère dont les préoccupations devraient avant tout être humanistes !

D'autres choix peuvent et doivent être faits !

Rejoignant le mouvement de grève de la Fonction publique du 29 septembre prochain, **le Spelc demande des mesures salariales immédiates et sans contrepartie :**

- **la revalorisation significative du point d'indice et son indexation sur l'inflation,**
- **le rétablissement de la GIPA,**
- **une rémunération intégrale (à 100% alors qu'en février 2025 la rémunération est passée à 90% du traitement) en cas de congé maladie ordinaire et la suppression des jours de carence.**

Conditions de travail, respect, salaires :

les enseignants ont droit

à une juste reconnaissance !

La Fédération des Spelc a déposé un préavis de grève pour le 29 septembre et vous invite à suivre le mouvement.

Vous avez le pouvoir d'agir !

Cordialement,

**Rejoignez le Spelc Paris
pour l'année 2026-2027 !**



Devenez adhérent au Spelc Paris maintenant, la cotisation est déductible à 66% des impôts ! Une remise de 10 euros sur l'adhésion est pratiquée jusqu'au 18 octobre 2026.

Être adhérent Spelc, c'est :

- **Bénéficiaire d'informations et de l'aide du Spelc, syndicat représentatif dans l'enseignement privé sous contrat** : parce que nous sommes compétents et que nous avons la confiance des électeurs.
- **Être épaulé, représenté et défendu par le syndicat parisien dont les cotisations sont les moins élevées** : parce que nous partageons les mêmes réalités professionnelles et financières que vous ! N'oubliez pas que l'adhésion au Spelc est remboursable ou déductible à 66% des impôts.
- **Bénéficiaire d'une aide et d'un suivi par nos spécialistes pour préparer votre retraite**, votre retraite progressive. **Bénéficiaire des avantages Fnar** pour les retraités continuant à adhérer au Spelc.
- **Bénéficiaire de tarifs préférentiels auprès d'assurances partenaires.**
- **Bénéficiaire du service juridique de la Fédération des Spelc, des avis et du suivi de notre avocat partenaire** concernant vos interrogations et vos problématiques juridiques ou judiciaires professionnelles. Bénéficiaire de la **protection juridique** qui couvre, dans le cadre professionnel, les biens et la personne pour tout adhérent Spelc à jour de ses cotisations.
- **Enfin, adhérer au Spelc, c'est surtout former une chaîne d'union solidaire au sein d'un syndicat LIBRE DE TOUTE CONFÉDÉRATION, DE TOUT PARTI POLITIQUE, DE TOUTE IDÉOLOGIE !**

Contacts Spelc :

- **Responsable 1 er degré : Laëtitia Monselet**

l.monselet@spelc.fr / 06 61 20 01 66

- Présidente et responsable 2nd degré : Claire Demolin Cordier

c.demolin@spelc.fr / 06 75 07 57 25

Retrouvez-nous sur Facebook, Instagram et notre site :

<https://paris.spelc.fr>

En cliquant sur le bouton ci-dessous, vous pouvez adhérer en ligne ou télécharger le bulletin d'adhésion au format PDF :

**ICI
Adhérez au Spelc**

Cet email a été envoyé à c.demolin@spelc.fr, cliquez ici pour vous désabonner.

FR